Compte rendu de la réunion du Comité Directeur

Saint Michel Sports Athlétisme

Mardi 05 mars 2024

Salle Steenman 91240 SAINT-MICHEL-SUR-ORGE

Ordre du jour :

- Rencontre EA/PO du 30 mars 2024
- Meeting de Saint-Michel du 6 juillet 2024
- Inscriptions 2024/2025
- Jours et heures des réunions du CD
- Sponsoring & Partenariats
- Questions diverses

Membres du CD présents:

- Michel CREUZOT
- Patricia CREUZOT
- Stephen CREUZOT
- Philippe DELAHAYE
- Cloé LANDAT
- Solenn LE PIPEC
- Matthieu RENAUD
- Olivier ROUJON
- Monique SALSAC
- Pascal SALSAC
- Ninon TRENTIN
- Estelle VIOLETTE

La séance est ouverte à **20h35**.

1- Rencontre EA/PO du 30 mars 2024

Les épreuves prévues pour cette rencontre sont :

- 50m et 1000m
- Longueur, hauteur et triple bond
- Medecine-ball arrière et balle lestée
- Parcours dynamique
- Corde à sauter
- Relais

200 à 300 jeunes athlètes sont attendus. Plusieurs points sont examinés.

- Demande d'autorisation et de matériels auprès de la Mairie : barnums, tables et bancs.
- Appel aux volontaires bénévoles pour la préparation, l'encadrement et le support technique pendant l'évènement. Les membres du CD seront présents. Les entraîneurs feront un appel auprès des parents de leurs groupes (benjamins, minimes, etc.) et les listes de volontaires seront transmises à Patricia.
- Estelle prend la responsabilité de l'organisation de la buvette. Elle demande à disposer de l'inventaire de ce qui est disponible dans le local matériel. Les parents de Maxime vont être contactés pour demander leur aide.
- L'ensemble du matériel nécessaire est disponible. Il est demandé aux entraîneurs de ne pas utiliser les tapis de saut en longueur afin de les préserver jusqu'à la rencontre. Il faudra vérifier la quantité de craie restante pour le traçage, notamment celui du parcours

dynamique. D'autre part, il faut prévoir des piquets et de la rubalise pour sécuriser les aires de lancer de balles lestées. On utilisera le matériel du cross.

- Á l'occasion de ce weekend de Pâques, Solenn propose l'organisation d'une tombola dotée d'un sujet en chocolat qui serait proposé par notre partenaire So'Pastries. Le principe est adopté et les détails de l'opération sont à préciser : coût du bon de participation, mode d'acquisition, urne de recueil des bons et support de publicité pour So'Pastries, etc.
- Un planning de la journée est défini : préparations et traçages le samedi matin à partir de 10h00, rendez-vous de l'organisation à 13h00 et des parents bénévoles à 13h30 pour la rencontre. Patricia se charge de l'envoi des diverses convocations.

2- Meeting de Saint-Michel du 6 juillet 2024

L'organisation de ce meeting se précise. La date retenue est le samedi 6 juillet, ce qui permet de proposer que les performances réalisées soient qualificatives pour les championnats de France (dernier week-end possible). Le label régional sera revendiqué. La plage horaire envisagée se situe entre 14h et 18h. Matthieu se charge de la demande d'inscription au calendrier départemental et donc de l'insertion dans le livret estival.
Le CD propose les épreuves féminines et masculines suivantes :

- 100m plat, 800m et 4x400m mixte pour les courses
- Saut à la perche, saut en longueur et lancer de javelot pour les concours
- Epreuve « signature » : 4x100m perche.

Plusieurs points de l'organisation sont examinés :

- Création d'un visuel avec production éventuelle d'une affiche.
- Mode et tarifs d'inscription, création d'un formulaire d'inscription, retrait des dossards.
- Constitution du jury officiel. Mode d'appel à candidature. Indemnisation et équipement des officiels et des bénévoles (teeshirts)
- Choix (recrutement ?) d'un animateur. Demande à Rémy LAFLEUR.
- Organisation de la buvette.
- Élaboration et rédaction des règles de compétition et des horaires des épreuves.
- Invitation des personnalités.

Il est demandé à Matthieu de formaliser un rétro planning de l'organisation de l'évènement.

Le CD dans son ensemble valide l'organisation de ce meeting et provisionne une somme de 1500€ qui permettrait d'absorber les éventuelles dépenses non couvertes par les recettes espérées.

3- Inscriptions 2024/2025

En conséquence des problèmes rencontrés lors de la rentrée de septembre 2023, il a été décidé de procéder en 2 étapes pour les inscriptions de la saison 2024/2025 : préinscriptions en fin de cette saison pour les adhérents actuels (prioritaires) et inscription des nouveaux licenciés dans la limite des places restantes, lors du Forum des Associations, puis si besoin, pendant les permanences de septembre 2024 sur le stade, aux heures d'entraînements.
On fixe d'abord comme principe de supprimer les séances d'essai et de prendre les inscriptions de la rentrée 2024 dans l'ordre de présentation des dossiers avec paiement.
L'objet de la discussion est de préciser les modalités d'organisation de la phase de préinscription.
Quelques éléments sont avancés : réalisation d'un bulletin de préinscription et « campagne » d'information des licenciés actuels à débuter en mai par exemple. Par contre, un certain nombre de questions ne sont pas tranchées car les avis divergent : faut-il faire payer un acompte ou le montant total au moment de la préinscription? Peut-on proposer un maintien du montant de la

cotisation 2023/2024 pour le renouvellement 2024/2025 ? Faut-il encaisser immédiatement les cotisations ou attendre le mois de septembre ? Etc. Le CD décide de s'accorder un délai de réflexion et de définir le processus finalisé de préinscription lors d'une prochaine réunion.

4- Jours et heures des réunions du CD

Point rapidement expédié !!! On s'accorde sur le **mardi à 20h30**.

5- Sponsoring & Partenariats

Ninon a rédigé et proposé un document préparatoire déjà bien élaboré. Il doit être complété par des éléments parfois difficiles à établir. Comme par exemple, un tableau de relations entre montant de la participation de nos partenaires et enveloppe des prestations proposées. Par exemple, pour telle somme annuelle, nous faisons apparaître le partenaire sur des panneaux dans le stade et intégrons leur « nommage » dans les annonces micro de l'animateur de nos évènement.
La réflexion doit aussi porter sur la distinction entre un sponsoring « permanent » et un sponsoring plus « évènementiel » lors d'organisation comme le Cross des Jeunes ou le meeting du 6 juillet.

6- Questions diverses

Rappel par Stephen de l'opération en cours du changement des maillots du club. Stephen a fait parvenir aux membres du CD le devis de réalisation de ces maillots par l'entreprise Springart. Le principe de ce renouvellement est adopté. Philippe souhaite avoir un état du stock résiduel des maillots actuels.

L'ordre du jour étant épuisé…

… la séance est levée à **22h55**.